

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 4 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 26 Février 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM.VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PIERI	à	M. CERVETTI
Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme PASQUALAGGI	à	M. BARTOLI
M. BASTELICA	à	Mme PIMENOFF
Mme PERES	à	Mme TOMI
M. ZUCARELLI	à	M. DIGIACOMI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. D'ORAZIO	à	M. GABRIELLI
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme JOLY, M. BERNARDI, Mme FERRI-PISANI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 4 Mars 2013

Délibération N°2013 / 67

**Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Ville d' Ajaccio, programme 2013 :
Demande de financement du Fonds Social Européen.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le PLIE a la possibilité de demander le soutien du FSE pour des opérations spécifiques d'animation et d'accompagnement telles que, par exemple, le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, ou encore l'organisation d'événements en direction des demandeurs d'emploi et des jeunes.

C'est ainsi que, pour la 8^{ème} année consécutive, le PLIE de la ville d'Ajaccio organisera l'opération les « 7 métiers de mon territoire ».

Une nouvelle formule de l'opération a été mise en œuvre depuis 2011, pour permettre la mise en évidence des filières de métiers. La Ville d'Ajaccio a développé un réseau de partenaires pour faciliter les relations et encourager les échanges entre les entreprises, les OPCA, les centres de formation, les institutions et organismes en lien avec l'emploi et le public : jeunes et demandeurs d'emploi.

Pour l'édition 2012, deux filières ont été à l'honneur: la filière électrodomestique, la filière agroalimentaire et un travail de fond a été conduit avec les différents OPCA présents ou non sur le territoire de la Corse qui a abouti sur une journée dédiée aux OPCA.

Les trois journées de rencontres ont été le résultat d'un travail mené tout au long de l'année avec les partenaires afin d'apporter des réponses concrètes pour le développement durable du territoire.

La mobilisation des entreprises et institutions autour de cette initiative a montré la richesse et le dynamisme de ces filières. Des moyens existent et ne demandent qu'à être mobilisés pour que des jeunes et demandeurs d'emplois accèdent à des formations qui leurs permettront d'avoir les qualifications requises pour postuler à des emplois qui font l'objet de recrutements.

Il s'agit donc pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Ville d'Ajaccio de mettre en synergie l'ensemble des ressources locales:

- pour optimiser le développement des entreprises en favorisant les rencontres interprofessionnelles
- pour encourager le dialogue entre organismes de formation et entreprises afin que la qualification de la main d'oeuvre soit en adéquation avec l'évolution des métiers et les réalités des entreprises
- pour créer des passerelles entre les institutions détentrices de moyens parfois méconnus par les entreprises
- pour offrir aux jeunes et aux demandeurs d'emploi l'opportunité de découvrir des entreprises, des hommes et des métiers qui leur permettront d'élaborer et de conforter leur choix d'orientation professionnelle, leur projet de formation et d'emploi

Pour l'édition 2013, 5 thèmes ont été identifiés avec les partenaires du PLIE dont, en particulier la Chambre de Métiers de la Corse du Sud :

- Promouvoir l'alternance au sein des entreprises ;
- Rendre lisible l'offre de formation et les besoins du territoire à travers une Plateforme de mutualisation partagée ;
- Promouvoir les Métiers du Sanitaire et du Social auprès des organismes à but non lucratif ;
- Promouvoir les Métiers du Sol Souple et du Sol Technique ;
- Promouvoir les Métiers de l'Agriculture.

Par ailleurs, le PLIE est chargé de la mise en oeuvre généralisée de la clause d'insertion sociale à l'ensemble des marchés publics de la ville afin de favoriser la découverte des métiers par des publics en difficulté et leur insertion professionnelle sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ces deux actions du PLIE « 7 Métiers de mon Territoire » et « clause d'insertion sociale » sont évaluées, globalement à 104 452.05 €. Elles devraient concerner, en suivi toute l'année, une trentaine de participants du PLIE pour lesquels une solution pérenne vers l'emploi sera recherchée et entre 150 à 200 personnes pour la manifestation 7 Métiers proprement dite. Elles relèvent bien des actions susceptibles d'être financées par le Fonds Social Européen, dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE, axe 3 : « renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations » à hauteur de 50%, soit une participation financière attendue de 52 226.02 €, étant précisé que les crédits seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2013, fonction 90, chapitre 011.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique d'insertion par l'activité économique en mettant notamment en oeuvre la clause d'insertion dans les marchés publics, plus particulièrement ceux concernant les marchés situés dans le secteur des Cannes – Salines mais également l'ensemble des marchés de la Ville et en mettant en avant des filières de métiers liés au développement durable et porteurs d'avenir pour les jeunes en recherche d'orientation professionnelle,
- que le dispositif PLIE est un des outils qui peut conforter cette politique,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- d'adopter le plan de financement des actions du PLIE d'animation et d'accompagnement telles que le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et l'organisation de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire », ainsi qu'il suit, étant précisé que les crédits seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2013, fonction 90, chapitre 011 et que ces crédits ne sont pas mobilisés ni mobilisables en contrepartie d'une aide communautaire autre que celle relative à la présente opération.

Montant de l'action d'animation et d'accompagnement	Participation FSE 50%	Participation VILLE 50%
104 452.05 €	52 226.02 €	52 226.03 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation du Fonds Social Européen (FSE) telle que définie ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
OUI L'EXPOSE DE MARIA GUIDICELLI, ADJOINTE DELEGUEE,
ET APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.

Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique d'insertion par l'activité économique en mettant notamment en œuvre la clause d'insertion dans les marchés publics, plus particulièrement ceux concernant les marchés situés dans le secteur des Cannes – Salines mais également l'ensemble des marchés de la Ville et en mettant en avant des filières de métiers liés au développement durable et porteurs d'avenir pour les jeunes en recherche d'orientation professionnelle,
- que le dispositif PLIE est un des outils qui peut conforter cette politique,
- l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 1^{er} mars 2013.

ADOPTE

A l'unanimité des membres présents ou représentés

le plan de financement des actions du PLIE d'animation et d'accompagnement telles que le suivi de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et l'organisation de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire », ainsi qu'il suit, étant précisé que les crédits seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2013, fonction 90, chapitre 011 et que ces crédits ne sont pas mobilisés ni mobilisables en contrepartie d'une aide communautaire autre que celle relative à la présente opération.

Montant de l'action d'animation et d'accompagnement	Participation FSE 50%	Participation VILLE 50%
104 452.05 €	52 226.02 €	52 226.03 €

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

à solliciter la participation du Fonds Social Européen (FSE) telle que définie ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
Fait à AJACCIO les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

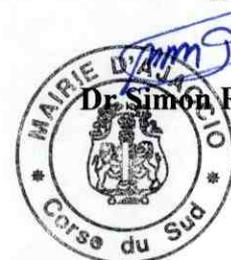
02A-212000046-20130304-2013_67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2013

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Dr. Simon RENUCCI